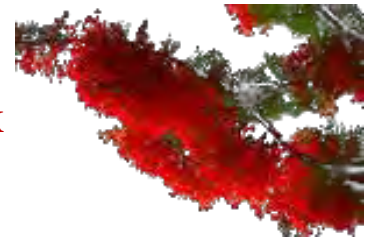




Bulletin de la Chapelle Saint Joseph de
Paita - Katiramona



FRATERNITE SACERDOTALE SAINT PIE X

LE FLAMBOYANT

N°16
Avril 2014

Bonnes nouvelles de Calédonie



Père Louis Bochkoltz : 83 04 14 (lors des visites) louis.bochkoltz@gmail.com
+64 6213 0440 (en Nouvelle-Zélande)
adresse postale : BP 583 - 98890 PAITA

« *La Passion ordonnée à la Rédemption* »

Bien chers fidèles,

Père Louis Bochkoltz+

Bien souvent, on a jeté à la face du christianisme le reproche d'avoir du monde une conception triste et sombre, le reproche que celui qui voulait vivre en vrai catholique devait être perpétuellement inquiet, sans jamais pouvoir jouir des mille beautés du monde, parce qu'il était sans cesse obligé de penser : pourvu que je ne fasse pas de péché - et ne pouvait pas passer un jour ou une nuit sans être obsédé de la crainte perpétuelle du péché. Car continuellement il ne faisait qu'entendre ces mots : renoncement, mortification, pénitence.

Qu'y a-t-il de vrai dans ce reproche ?

« Évangile » veut dire : « Bonne Nouvelle ». Le christianisme en premier lieu ne veut rien nous prendre, mais nous donner. Il ne nous demande pas de renoncer à quelque chose qui possède une valeur ou une force véritable. Il ne nous demande pas de renoncer à toutes les joies de la vie, mais au poison. Il ne nous demande pas de renoncer à tout, mais seulement à ce qui pourrait barrer notre route vers la vie éternelle. Il ne nous demande pas de renoncer à une vie saine et robuste, mais uniquement à la débilité et à la maladie de l'âme.

L'Évangile qui nous annonce le « Royaume de Dieu » est nécessairement en contradiction avec le « monde », mais seulement parce qu'il offre des biens supérieurs et parce que le monde les met en péril.

Il n'est pas nécessaire de recourir à l'Évangile pour apprendre combien réellement le monde est incapable d'apaiser la soif de l'âme humaine, il suffit du mécontentement désolé et angoissé des enfants du siècle. Pourquoi le but de la vie échappe-t-il à tant d'hommes ? Pourquoi tant de jeunes gens se plaignent-ils de l'inutilité de l'existence, de leur dégoût de la vie où ils végètent tristement ? C'est parce que le

cœur a besoin de quelque chose qui le satisfasse, parce que la joie au travail a besoin d'un stimulant qui l'anime, parce que la vie a besoin d'un but qui l'encourage. Cette joie au travail, ce but de la vie, seul l'Évangile nous l'offre, c'est le royaume de Dieu. Alors je sais pourquoi je vis. Alors je sais pourquoi je lutte. Alors je sais quelle sera ma récompense, si je remporte la victoire.

Mes frères, nous combattons tous. Fasse Notre-Seigneur Jésus-Christ que tous aussi nous soyons vainqueurs!

Durant ces jours saints de la plus grande semaine de l'année, nous suivrons pas à pas les souffrances de Notre-Seigneur. Mais nous ne les comprendrons pleinement que si l'on n'oublie pas que la Passion est ordonnée au salut des âmes. Notre-Seigneur n'a pas voulu souffrir par plaisir, loin de là, mais seulement parce que seul son sacrifice pouvait réparer le dommage causé par le péché. Et ce sacrifice nous donne ensuite, et aujourd'hui encore, des fruits de vie.

Dans ce numéro du Flamboyant, vous pourrez lire les propos de Mgr Fellay sur l'état actuel de l'Eglise et de la Fraternité Saint Pie X. Si aujourd'hui nous sommes toujours dans un certain conflit avec Rome, c'est paradoxalement à cause du souci que nous avons des âmes. Parce que nous voulons rester libres de leur offrir la messe de toujours, parce que nous refusons l'enseignement nouveau du Concile Vatican II.

Tout au long de cette Semaine Sainte, je vous encourage à venir participer aux cérémonies liturgiques qui sont une bouffée d'air et de force qui nous aident à porter notre croix afin d'obtenir nous aussi le salut par la rédemption. Dans toute l'optimisme de la « Bonne Nouvelle » de l'Évangile.

« Il faut que nous ayons le souci des âmes »

A l'occasion de sa venue à Oensigen en Suisse le 20 janvier 2014, Monsieur l'abbé Claude Pellouchoud a recueilli et mis en forme les propos de Mgr Fellay sur les questions d'actualité de l'Eglise et de la FSSPX.

Nous le remercions pour cet entretien paru dans le « Rocher » d'avril 2014, magazine suisse de la Fraternité Saint Pie X.

Le Rocher : Monseigneur, dans ce combat pour les âmes que mène notre Fraternité depuis plus de quarante ans, quelle est notre relation avec cette Eglise qui ne semble plus prendre ce combat au sérieux, que peut-on faire avec les progressistes ?

Mgr Fellay : *A vrai dire, on ne peut pas faire grand-chose. Actuellement, ici ou là, il arrive que l'on obtienne parfois une fois une église pour célébrer la messe, mais guère plus. Nous ne pourrions jamais être d'accord avec les véritables progressistes. Mais il n'y a pas que des modernistes. Et s'il y a des choses que l'on peut faire avancer, on doit faire ce bien. Il faut essayer, mais avec beaucoup de prudence. Notre-Seigneur n'a pas envoyé ses apôtres dans un champ de blé bien fait, il les a envoyés dans le monde.*

Le Rocher : C'est donc le souci des âmes – et pas seulement des âmes qui s'adressent à la Fraternité – qui vous pousse à agir ?

Mgr Fellay : *Oui, il faut que nous ayons le souci des âmes. Et dans nos rapports avec Rome, c'est cette question-là, c'est la question du salut des âmes qui nous motive. Notre seul souci est de les faire revenir à la Tradition. C'est pour cela que j'ai parlé « du retour de la tradition dans l'Eglise ».*

Le Rocher : Il y en a qui ont compris cette expression de travers.

Mgr Fellay : *J'ai parlé selon le sens commun. Il y en a qui disent que l'Eglise ne peut pas être séparée de sa « Tradition » puisque c'est un des fondements, avec l'Ecriture Sainte, de la Révélation ; dire que l'Eglise est séparée de la Tradition, c'est une hérésie. Mais ce n'est pas ce que j'ai dit. D'autres disent que la « Tradition », c'est nous ; alors dire qu'il faut prier pour le retour de la Tradition dans l'Eglise, c'est demander que les œuvres de la tradition retournent dans l'Eglise. Ce n'est pas non plus ce que j'ai dit. Mais à cause d'une mauvaise interprétation, nous avons des prêtres qui nous ont quittés !*

Le Rocher : Ils ont pris votre expression au niveau théologique, de manière univoque ?

Mgr Fellay : *Un supérieur de district m'a dit que cette formulation allait créer des problèmes. Je lui ai répondu : cher Monsieur l'abbé, si on continue comme cela, dans peu de temps, on va déclarer hérétique la phrase « le soleil se couche », parce que selon les principes de physique et d'astronomie, le soleil ne se couche pas ! Donc si on dit que « le soleil se*



couche », c'est une erreur, c'est faux. Alors, faut-il arrêter de dire que le soleil se couche ? Cette expression est de l'ordre du langage commun. Restons les pieds sur terre, soyons réalistes. C'est vrai que si on veut parler au niveau théologique, de manière stricte, ça n'a pas de sens de demander le retour de la Tradition dans l'Eglise, je le concède. Mais ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Monseigneur Lefebvre, dans le sermon des sacres épiscopaux de 1988, a déclaré : « quand la Tradition aura retrouvé à Rome tous ses droits ». C'est la même chose que de dire « le printemps est de retour ». Ce sont des expressions du langage commun.

Le Rocher : Dans le fond, la vie est remplie d'analogies, elle n'est pas univoque, c'est-à-dire qu'on utilise des termes de manière diverse.

Mgr Fellay : *L'analogie est « in se, diversa, secundum quid unum » : quand on parle d'analogie, on parle de deux choses en soi différentes, mais qui se ressemblent sur un point. Evidemment, il y a plusieurs sens au mot « tradition ». On peut dire que « la tradition c'est nous », oui ; mais on parle aussi de la Tradition selon un mode beaucoup plus ample quand on parle de « la Tradition de l'Eglise ». Et on peut également parler de la « Tradition » comme la partie non écrite de la Révélation. C'est un terme analogique. Si on perd ce sens de l'analogie, on est perdu aujourd'hui, dans cette crise.*

Le Rocher : Faisons donc attention à ne pas laisser entrer cet esprit chez nous.

Mgr Fellay : *C'est déjà ce qu'a fait Benoît XVI avec son « herméneutique de la continuité ». Jusqu'à Benoît XVI, c'était clair : il y avait le passé – la tradition – et puis Vatican II. Pour tout le monde, il y avait eu une rupture et personne ne la contestait. Benoît XVI a déclaré que l'Eglise ne peut pas se passer du passé, elle doit le garder, et que le présent*

est « intégré » au passé. Pour Benoît XVI, le concile Vatican II appartient à la Tradition. On est alors dans l'équivoque complète. Lorsque Vatican II dit le contraire de ce qui a été affirmé jusqu'alors, il n'y a pas « d'herméneutique de la continuité ». Mais Benoît XVI y tenait car il voulait sauver le Concile, récupérer le Concile en disant une vérité, c'est ce qui cause la confusion : « L'Eglise ne peut pas rompre avec son passé ».

Le Rocher : Comment explique-t-il alors cette rupture ?

Mgr Fellay : C'est pour cela que par après – en tout cas deux fois dans son pontificat, au début et à la fin – il a introduit l'idée d'un faux concile, le « concile des médias » ou paraconcile qui se serait substitué au vrai concile dans la réception qu'ont eue les fidèles du concile. C'est extrêmement subtil. Il reconnaît qu'il y a des erreurs, qu'il y a des choses qui ne vont pas, mais il les attribue à ce faux concile. Malheureusement ce n'est qu'un artifice pour soustraire les erreurs du concile, pour sauver le concile.



Judi 14 février 2013, devant les prêtres de Rome, Benoît XVI s'est livré à une analyse du "concile des médias", du "concile des journalistes", qu'il a qualifié de "concile virtuel" obéissant à une "hermé-

neutique politique", en opposition au "concile réel". « Pour les médias, le concile était une lutte de pouvoirs. » Et donc, ils ont « pris position pour une partie qui parlait à leur monde : la décentralisation de l'Église, le peuple de Dieu compris comme peuple de laïcs, le pouvoir des évêques face à la souveraineté populaire, etc... » Sans oublier « la liturgie comprise non comme acte de la foi, mais comme une activité de la communauté profane. » Et Benoît XVI s'est donc opposé à « cette traduction banalisante de l'idée du concile, dans la praxis de l'application de la réforme liturgique, en dehors de la clé de la foi. » Et le pape s'est véritablement désolé : « Nous savons comment ce concile des médias, accessibles à tous, dominant, a créé tant de calamités, de problèmes : des séminaires et des couvents fermés, etc... » Il a conclu : « Le concile virtuel a été plus fort que le concile réel. 50 ans après, apparaît notre propre devoir issu du concile réel, que ce concile-là vrai puisse véritablement renouveler l'Église. »

Frédéric Mounier
(La Croix – 15/02/2013)

Le Rocher : On a l'impression qu'avec le pape François, cet « artifice » a été balayé ?

Mgr Fellay : On pourrait dire que le pape François est le premier défenseur de toutes ces erreurs de Vatican II. Sa définition du concile par exemple : pour lui, le concile est une relecture de l'Évangile à la lumière de la civilisation, de la culture contemporaine. Pour lui, la lumière pour comprendre l'Évangile aujourd'hui, c'est la civilisation moderne. Mais c'est contraire à la foi qui dit que la lumière avec laquelle il faut lire l'évangile, c'est le Bon Dieu. C'est ça la théologie. Et François de nous dire que le meilleur fruit du concile, la meilleure illustration de l'efficacité du concile, c'est la nouvelle messe. Nous sommes d'accord : la nouvelle messe est bien le fruit du concile. Mais lui dit que c'est bien, et nous disons que c'est mal, voilà la différence.

Le Rocher : On ne sait vraiment pas où l'on va avec ce pape ?

Mgr Fellay : Il faut faire très attention quand on essaye de porter des jugements sur lui parce qu'il n'entre pas dans nos catégories. Il est hors norme. Il est un pape de praxis : ce qui compte pour lui, c'est l'action, et il veut avoir les coudées franches dans l'action. C'est pour cela que lorsqu'il parle de doctrine, il s'exprime de manière floue, très floue. Il n'y a plus cette cohérence entre la doctrine et l'action. Il y a de tout dans ses sermons. Ce qui compte pour lui, dans l'action, ce sont les hommes. S'il éprouve une sympathie envers quelqu'un, tout est permis. Il a reçu ses amis rabbins d'Argentine, il a même partagé un repas « kasher » avec eux à la maison Sainte-Marthe. La photo a été mise sur le site du Congrès juif mondial : l'ambiance est sympathique, on dirait une bande de copains. Peu importe ce que les gens vont penser, ce sont ses amis.

Le Rocher : Son élection a-t-elle changé l'état de l'Église ?

Mgr Fellay : Elle n'y a rien changé. Toutes les pratiques que nous dénonçons continuent. La seule chose qui a changé, c'est que les invitations, les soutiens discrets envers ceux qui voulaient un peu plus de tradition, sont terminés (cf. les Franciscains de l'Immaculée), et qu'il y a beaucoup plus de confusion. Jusqu'ici, le pape François n'a pris aucune mesure pour améliorer la situation désastreuse de l'Église. Qu'il s'agisse des religieux, des séminaires, on constate un arrêt des facilités faites à l'ancienne liturgie, tout en laissant un statu quo.

Le Rocher : A-t-il bien compris la situation de l'Église, le souci des âmes ?

Mgr Fellay : Il est moderne, mais il a encore tout son catéchisme d'enfant. Il croit que la jeunesse d'aujourd'hui connaît son catéchisme. Ça aurait pu être peut-être le cas en Argentine, et encore ! Il applique, il transpose à toute l'Église ce qui se fait peut-être encore un peu en Amérique latine.

Le Rocher : Avec ce pape, on ne peut pas attendre d'amélioration ?

Mgr Fellay : *Vous connaissez la définition qu'il donne de lui-même au jésuite qui l'a interviewé : « Qui est le pape François ? » – « Je suis un pécheur, oui, je crois que c'est la réponse la plus profonde que je puis donner, et je suis un peu fourbe (l'expression française fourbe traduit de manière peut-être un peu trop forte le mot italien « furbo » qui signifie plutôt malin, rusé) et manipulateur. »*[1] *Au niveau de la doctrine, ce sera encore moins clair qu'avant parce que certaines phrases sont claires, et d'autres sont d'un nébuleux incroyable.*



Interview du pape François aux revues culturelles jésuites réalisée par le Père Antonio Spadaro, sj
« La tradition et la mémoire du passé doivent nous aider à avoir le courage d'ouvrir de nouveaux espaces à Dieu. Celui qui aujourd'hui ne cherche que des solutions disciplinaires, qui tend de manière exagérée à la "sûreté" doctrinale, qui cherche obstinément à récupérer le passé perdu, celui-là a une vision statique et non évolutive. De cette manière, la foi devient une idéologie parmi d'autres... (...) Vatican II fut une relecture de l'Évangile à la lumière de la culture contemporaine. Il a produit un mouvement de rénovation qui vient simplement de l'Évangile lui-même. Les fruits sont considérables. Il suffit de rappeler la liturgie. Le travail de la réforme liturgique fut un service du peuple en tant que relecture de l'Évangile à partir d'une situation historique concrète. Il y a certes des lignes herméneutiques de continuité ou de discontinuité, pourtant une chose est claire : la manière de lire l'Évangile en l'actualisant, qui fut propre au Concile, est absolument irréversible. Il y a ensuite des questions particulières comme la liturgie selon le Vetus Ordo. Je pense que le choix du pape Benoît fut prudentiel, (...). Ce qui est pré-occupant, c'est le risque d'idéologisation du Vetus Ordo, son instrumentalisation. »

Le Rocher : Les papes Jean XXIII et Jean-Paul II vont être « canonisés » le 27 avril. Faut-il s'étonner d'une pareille décision ? Que pouvons-nous faire ?

Mgr Fellay : *Il ne faut pas s'étonner, ce qu'ils veulent, c'est canoniser le concile, et il n'y a rien de plus facile pour ce but que de canoniser les papes qui ont fait le concile. Que pouvons-nous faire ? – Je dirais qu'on a déjà tout essayé, au point de vue de l'action que nous pouvions avoir sur Rome, laquelle de toute façon ne nous écoute pas et ne veut rien entendre. Il nous reste à prier, à rappeler les arguments que nous avons déjà publiés. Nous avons envoyé un important dossier pour protes-*

ter contre la béatification de Jean XXIII, et nous avons fait de même pour Jean-Paul II. Ils ont reçu notre texte, mais celui qui a été chargé d'en faire un compte-rendu a écarté nos arguments d'un revers de main en disant que de toute façon nous étions contre le concile... Il n'y a eu aucun effort sérieux pour se donner la peine de considérer nos arguments. C'est d'une légèreté invraisemblable.

Le Rocher : Ces études – et les publications qui en ont été faites[2] – sont donc encore bien d'actualité ?

Mgr Fellay : *Ressortons tous nos travaux pour montrer que de telles canonisations ne sont pas sérieuses, même s'il y a toujours le fameux problème de l'infailibilité qui serait impliquée par une canonisation. Il faut savoir que c'est un point sur lequel on peut encore travailler. Sur les questions de foi, d'infailibilité des dogmes, il n'y a pas à discuter. Par contre sur la question de l'infailibilité des canonisations, comme elles ne sont pas l'objet primaire de l'infailibilité mais plutôt secondaire, il y a encore un domaine de discussion possible.*

Le Rocher : Les documents qui sont encore dans les archives secrètes n'ont même pas été examinés ?

Mgr Fellay : *C'est une totale imprudence. Or l'élément matériel de la canonisation c'est l'acte prudentiel de l'Église. Si on ne suit pas les règles élémentaires de la prudence et élimine certains documents, alors la possibilité de se tromper est réelle. Mais de toute façon, ils ont même changé, semble-t-il, la notion de sainteté. Tout cela nous attriste, mais humainement parlant, on ne voit pas ce qu'on pourrait faire pour l'empêcher. Ils en arrivent même à se passer des miracles.*

Le Rocher : Il y a des gens qui affirment que Mgr Fellay veut à tout prix un accord avec Rome.

Mgr Fellay : *Cela n'a pas de sens ! Je n'en ai jamais cherché de moi-même, mais j'ai cru devoir examiner la proposition romaine en 2011/2012. Maintenant cela serait de la folie. Où vont-ils chercher de telles idées ? Je maintiens par contre qu'il faut essayer de faire tout le bien qu'on peut pour sauver le maximum d'âmes. Tout ce que l'on peut faire de bien à Rome, pourra ensuite redescendre sur toute l'Église, et faire du bien à des milliers d'âmes. Il faut essayer. C'est normal, c'est évident. C'est limité pour l'instant, mais c'est dans les mains du Bon Dieu. Faisons notre possible et il y a encore des gens à Rome qui disent que c'est avec et par la Tradition que l'Église sera restaurée.*

Le Rocher : Y a-t-il eu une approche officielle de Rome pour reprendre contact avec vous depuis l'élection du pape François ?

Mgr Fellay : *Il y a eu une approche « non officielle » de Rome pour reprendre contact avec nous, mais rien de plus et je n'ai pas sollicité d'audience comme j'avais pu le faire après*

l'élection de Benoît XVI. Pour moi actuellement les choses sont très simples : on reste comme on est. Certains ont conclu des contacts rapprochés de 2012 que je posais comme principe suprême la nécessité d'une reconnaissance canonique. La conservation de la foi et de notre identité catholique traditionnelle est primordiale et reste notre principe premier.

Le Rocher : Il y a pourtant de plus en plus de voix discordantes dans l'Église ?

Mgr Fellay : *Certes, mais comme nous n'avons pas un pape qui met de l'ordre, nous allons vers une situation encore plus confuse. Le grand danger, c'est que cette situation provoque chez nous des impatiences : que certains en ont assez et concluent que le pape actuel n'est plus pape. Cela a d'ailleurs déjà commencé. Des prêtres qui nous ont quittés ont déclaré, au moment de l'élection du pape François, qu'ils ne reconnaissent pas cette élection.*

Le Rocher : Ce qui se passe actuellement, c'est un mélange d'impatience et d'inquiétude ?

Mgr Fellay : *Quand il y a de la méfiance, on a tendance à prendre toutes les choses de travers, le plus de travers possible. On caricature, on ment, et à force de mentir, des gens finissent par y croire. Il y a en plus une véritable campagne d'intoxication.*

Le Rocher : Vous préférez sans doute que l'on s'adresse à vous ?

Mgr Fellay : *Je n'ai jamais fait le reproche à personne de m'avoir écrit et de m'avoir demandé des précisions, des explications. Mais d'accuser et de dialectiser dans le public, c'est grave. On rend le public juge d'une cause. C'est un processus révolutionnaire. Ils se disent anti-libéraux, et ils utilisent les principes de la révolution.*

Le Rocher : Quel usage peut-on faire des textes de Mgr Lefebvre ? Quelle autorité ont-ils ?

Mgr Fellay : *Mgr Lefebvre, c'est notre fondateur, et dans notre société, c'est lui qui donne les principes, l'esprit. C'est d'une importance capitale, il avait la grâce du fondateur. Il a donc une autorité éminente pour notre société. D'autre part, on peut dire qu'aujourd'hui, notre société est un peu dans les mêmes circonstances que lors de sa fondation. Les événements autour de nous sont les mêmes, c'est-à-dire cette crise dans l'Église, cette mise en doute de la foi et des mœurs, de la discipline. Il y a certes des variations : il y a le nouveau droit canon, il y a eu les réunions interreligieuses d'Assise, mais fondamentalement, c'est la même crise qui blesse l'Église à mort, qui tue les âmes, asphyxie les sociétés religieuses, les diocèses. Le sacerdoce est toujours autant en danger. D'ailleurs Rome elle-même nous considère de manière particulière en raison de ce*

fondateur. C'est la réalité. Rome ignore par contre totalement les mouvements sédévacantistes.

Le Rocher : Ne peut-on pas dire que puisque Mgr Lefebvre a dit une chose à une occasion, il l'a donc affirmé pour tout le temps ?

Mgr Fellay : *On peut voir comment il a agi dans une situation semblable, mais il ne s'agit pas de faire un « copier-coller ». Mgr Lefebvre a lui-même, par exemple, eu des paroles très dures en 1976, à l'occasion de l'« été chaud », qu'il n'a utilisées qu'à ce moment-là. Ainsi a-t-il parlé de « messe bâtarde », de prêtres « bâtards ». Mais après il n'a plus utilisé ces expressions. Est-ce à dire que la messe est devenue moins « bâtarde » par la suite ? – Bien sûr que non, mais il a utilisé ces expressions à l'occasion de l'« été chaud » dans toute l'acception du terme, mais plus par la suite.*

Le Rocher : On peut se poser la question : « Qu'est-ce que Mgr Lefebvre aurait fait aujourd'hui ? »

Mgr Fellay : *Quand on veut appliquer à aujourd'hui quelque chose du passé, il ne faut pas oublier que les circonstances actuelles ne sont pas nécessairement et absolument identiques à celles qu'a connues notre fondateur. On peut s'inspirer de son esprit, mais on ne peut pas faire absolument la même chose. Et de fait, on peut faire dire à Mgr Lefebvre tout ce que l'on veut. On peut même trouver dans un de ses sermons ce qui pourrait apparaître comme une contradiction. Ainsi dans son fameux sermon pour son jubilé de 1987 (40 ans d'épiscopat), il raconte dans une première partie sa rencontre avec le cardinal Ratzinger auquel il dit : « Même si vous nous donnez des évêques, nous ne pouvons pas travailler avec vous ». Mais dans la suite de son sermon, il explique aux fidèles qu'une chose extraordinaire a eu lieu à Rome, qu'on lui a fait une intéressante proposition et il leur demande de prier pour que cela aboutisse.*

Le Rocher : On peut donc faire dire à Mgr Lefebvre à peu près tout ce qu'on veut ?

Mgr Fellay : *On peut lui faire dire à peu près tout ce qu'on veut car il s'est trouvé dans des situations différentes où il a dû à chaque fois prendre position. La seule solution pour s'en sortir, c'est de replacer les choses dans leur contexte. On ne se rend pas assez compte de l'importance du contexte. C'est un des malheurs d'aujourd'hui, on absolutise tout, chaque phrase est absolutisée, c'est-à-dire sortie de son contexte et érigée en principe absolu. Mais la réalité n'est pas comme cela. Il y des différences de genres : un sermon, une conférence, une explication, une illustration. On finit par perdre le sens des nuances et l'honnêteté intellectuelle.*

Une partie des problèmes que nous voyons aujourd'hui, c'est qu'on ne regarde plus si ce qui est dit est de l'ordre de l'opinion



« Le pape Jean-Paul II, écrit Yves Chiron dans son Dictionnaire des saints et des bienheureux du XXe siècle (éditions de Paris, 1999), "a béatifié et canonisé beaucoup plus que tous ses prédécesseurs réunis depuis le XVIe siècle". Certes, il a béatifié des martyrs (espagnols, 228 ; mexicains, 27 ; thaïlandais, 7), ce qui ne réclame ni examen de la

pratique héroïque des vertus, ni miracles post mortem. Il suffit, pour le martyr, d'avoir accepté la mort donnée par le bourreau en haine de la foi ou de la morale. Mais la plus grande partie des saints béatifiés ou canonisés l'est selon une procédure classique, celle de l'examen des vertus et de la constatation de miracles post mortem. Or, sur ces deux points, on peut légitimement émettre des doutes fondés depuis le Concile. (...) Que faire dans une telle situation embrouillée et confuse ? Rejeter tous les saints proclamés depuis le Concile ? Ce serait sot et bien imprudent. (...) Accepter ces nouveaux saints en bloc ? Ce serait risquer d'avaloir l'erreur au milieu de la vertu la plus héroïque. Sélectionner les saints qui nous plaisent, qui nous conviennent, en rejetant ceux que nous estimons indignes d'être saints ? Ce serait nous substituer au Magistère, seul compétent. La Fraternité Saint-Pie X a choisi de ne pas choisir, et d'attendre les décisions d'un Magistère redevenu clair. » Abbé R. de Cacqueray, éditorial, *Fideliter* 182 de mars - avril 2008

ou du dogme. Tout est dogmatisé, absolutisé. Or il y a beaucoup de choses que l'on dit qui sont de l'ordre de l'opinion, c'est-à-dire qu'en les disant, il faut accepter comme possible la pensée contraire. Donnons quelques exemples. Cette fameuse question de l'Eglise conciliaire : quelle est la nature de l'Eglise conciliaire ? – C'est au niveau de l'opinion, et les opinions peuvent être différentes, même dans la Fraternité Saint-Pie X. Mais il ne faut pas en faire un dogme et se condamner les uns les autres alors qu'il ne s'agit que d'une opinion différente. Il en est de même pour ce qu'on appelle l'« autorité magistérielle du concile ». C'est une question ouverte. Rome déclare que c'est du magistère ordinaire, mais ne demande pas, au nom de la foi, de l'accepter comme tel. Mgr Lefebvre était plutôt d'avis que c'était de l'ordre d'une prédication, donc susceptible d'erreur.

Le Rocher : En conclusion, quels conseils donnez-vous à vos fidèles ?

Mgr Fellay : Au milieu de ces préoccupations, le bien de l'Eglise tout entière doit rester cher à tout cœur catholique. Les développements de notre Fraternité que nous voyons se réaliser sous nos yeux sont une cause de joie, d'action de grâces, et la preuve dans les faits que la fidélité à la foi et à la discipline traditionnelles procure toujours les fruits bénis de la grâce. Dans un monde toujours plus hostile à l'accomplissement des commandements de Dieu, nous devons avoir le souci véritable de former des âmes bien trempées, qui prennent à cœur leur propre sanctification et le salut de toutes les âmes.

Ⓘ « Je ne sais pas quelle est la définition la plus juste... Je suis un pécheur. C'est la définition la plus juste... Ce n'est pas une manière de parler, un genre littéraire. Je suis un pécheur. (...) Si, je peux peut-être dire que je suis un peu rusé (un po' furbo), que je sais manœuvrer (muoversi), mais il est vrai que je suis aussi un peu ingénu... »

Ⓙ Abbé Philippe Toulza, « Jean XXIII bienheureux ? », in *Fideliter*, mars-avril 2008. The Remnant, « Exposé des réserves sur la prochaine béatification de Jean-Paul II », *DICI* n°233 (16 avril 2011). Abbé Jean-Michel Gleize, « Doutes sur une canonisation », in *Le Courrier de Rome*, n°341, février 2011, *DICI* n°283 (18 octobre 2013) ; « Le dilemme que pose la canonisation de Jean-Paul II », in *Le Courrier de Rome*, n°372, *DICI* n°290 (14 février 2014) ; Abbé de la Rocque, « Jean-Paul II, doutes sur une béatification », Clovis, 2010.

Faire ses Pâques



L'Eglise oblige gravement tous les fidèles de confesser leurs péchés (à tout le moins les péchés « graves ») et de recevoir la Sainte Communion au **minimum une fois l'an**.

En ce qui concerne la confession, aucun temps précis n'est prescrit.

Pour la communion pascale, le Code de Droit Canon de 1917 (Can. 859 §2) dit qu'elle doit avoir lieu entre le Dimanche des Rameaux et le Dimanche in Albis (le dimanche après Pâques). Ce temps pourrait être rallongé par les évêques locaux mais la communion pascale ne pourrait pas avoir lieu avant le Dimanche de Laetare (4^{ème} dimanche de Carême) ni après le Dimanche de la Sainte Trinité.

Celui qui ignorerait cette obligation de l'Eglise ou qui ne l'aurait pas accompli dans le temps prescrit reste tenu de la remplir le plus tôt possible. Profitons de ce temps de la Semaine Sainte pour confesser sincèrement nos péchés et recevoir dignement le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ.



Un peu de comptabilité...

Voici le tableau des recettes et dépenses de notre petite communauté en Nouvelle-Calédonie pour le mois de mars 2014. Vous remarquerez que pour ce mois nous sommes en déficit de 10959 XFP.

Date	Libellé	Recettes	Dépenses
3/03/2014	Abonnement CCP - février		400
3/03/2014	TSS		20
10/03/2014	BNC Groupama		5123
11/03/2014	Don virement automatique	10000	
12/03/2014	Aménagement du confessionnal		14720
12/03/2014	Entretien		4600
14/03/2014	Entretien de la voiture		21834
16/03/2014	Quête 2 ^{ème} dimanche de Carême	22907	
17/03/2014	Enercal		15736
17/03/2014	Téléphone		3000
17/03/2014	Nourriture pour le prêtre		1605
17/03/2014	Essence		4000
19/03/2014	Fauchage		25000
19/03/2014	Vente de livres		7800
19/03/2014	Don en chèque	17000	
22/03/2014	Don pour essence	2000	
22/03/2014	Don pour essence		2000
23/03/2014	Don pour essence	4000	
23/03/2014	Don pour essence		4000
23/03/2014	Quête 3 ^{ème} dimanche de Carême	33972	
25/03/2014	Versement espèces	5000	
	Total		- 10959

Pour le voyage de mars, le montant du billet d'avion Auckland-Nouméa s'élevait à **68889 XFP**. C'est la communauté de Nouvelle-Zélande qui a payé ce billet d'avion.

Prière à Jésus crucifié

O bon et très-doux Jésus,
me voici prosterné à genoux en votre présence.
Je vous prie et je vous conjure avec toute la ferveur
de mon âme,
d'imprimer dans mon cœur de vifs sentiments de foi,
d'espérance et de charité,
ainsi qu'un vrai repentir de mes péchés, et le plus ferme propos de m'en corriger;
tandis qu'avec une vive affection et une grande douleur, je considère en moi-même et que je contemple en
esprit vos cinq plaies,
ayant devant les yeux ce que disait autrefois de vous, ô bon Jésus, le prophète David :
Ils ont percé mes mains et mes pieds;
ils ont compté tous mes os.



Résumé de l'histoire de la Passion pour nourrir notre prière

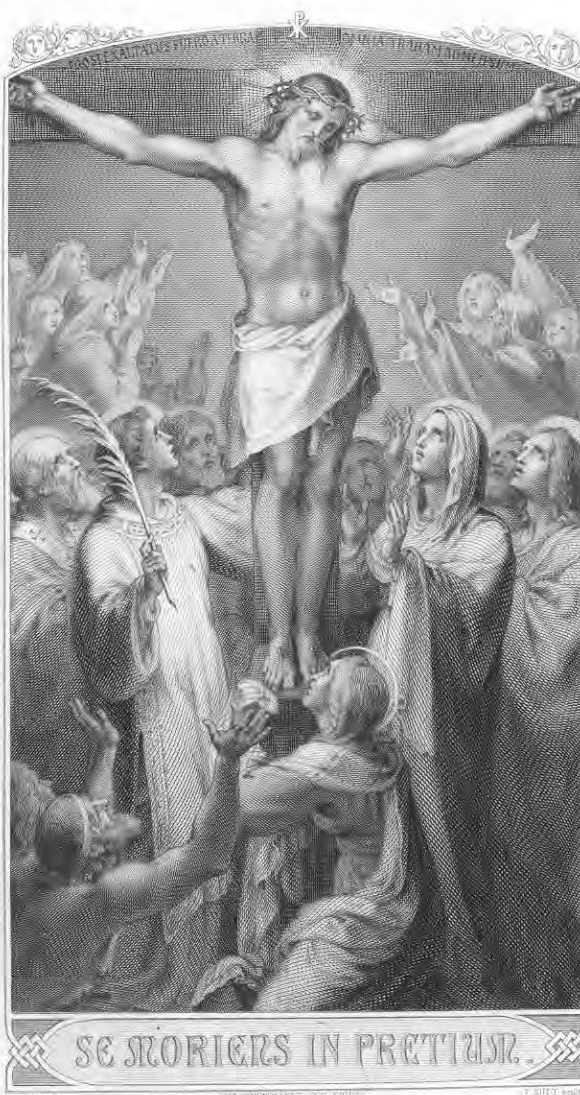
Après la Cène, Jésus se rendit avec ses apôtres au mont des Oliviers, pour prier dans le jardin de Gethsémani. Là, à l'approche des souffrances qui L'attendaient, Il fut saisi d'une telle angoisse qu'Il fut baigné d'une sueur de sang. A minuit, ses ennemis, guidés par le traître Judas, Le firent prisonnier et L'amènèrent, pour un premier interrogatoire, chez Anne, le grand prêtre.

Entre temps, le Grand Conseil des juifs se réunit sous la présidence de Caïphe et le Christ fut conduit d'Anne chez Caïphe. L'interrogatoire resta cependant sans résultat, car les témoins à gages se contredisaient.

Alors le grand prêtre adressa à Jésus la question solennelle : « Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu ? Jésus lui répondit : Tu l'as dit » (S. Matthieu XXVI, 63-64). Aussitôt le grand prêtre déchira ses vêtements, en disant : « Il a blasphémé, qu'avons-nous encore besoin de témoins ? Vous venez d'entendre son blasphème » (S. Matthieu XXVI, 65).

Le sanhédrin condamna Jésus à mort. Mais comme la Judée était alors occupée par les Romains et que les Romains avaient ôté aux Juifs le droit de faire exécuter une condamnation capitale, Jésus, qui toute la nuit avait été cruellement maltraité, fut amené de bon matin, chargé de chaînes, auprès du gouverneur romain, Ponce-Pilate, pour faire confirmer sur-le-champ la sentence de mort.

Vers 7 ou 8 heures du matin, commença l'interrogatoire devant Pilate. Jésus fut d'abord accusé de se faire roi. Mais comme cette accusation n'avait aucun succès, on en sortit une autre : le Christ soulève le peuple. Pilate voulut à tout prix remettre Jésus en liberté : il offrit une amnistie, mais le peuple choisit l'assassin Barabbas.



Il fit flageller le Sauveur, dans le but d'apaiser ainsi ses ennemis, mais ceux-ci n'en devinrent que plus hardis et lorsqu'ils virent qu'avec leurs accusations politiques ils n'obtenaient pas de résultat, ils en présentèrent une autre d'ordre religieux : « Nous avons

une Loi et d'après notre Loi, il doit mourir, parce qu'il s'est fait Fils de Dieu » (S. Jean XIX, 7). Elle aussi fut sans effet.

Mais la menace faite à Pilate de le dénoncer à César fut efficace. Le gouverneur prit peur et livra le Christ aux Juifs. Ceux-ci exécutèrent aussitôt la sentence la crucifixion. Ce genre de supplice n'était employé par les Romains que pour les pires scélérats et ils le regardaient comme la plus terrible des peines, d'après Cicéron « crudelissimum teterrimumque supplicium » (Cicéron in Verr. V, 641).

Au moment de la crucifixion, on présenta au Christ une boisson stupéfiante, un narcotique, pour apaiser ses douleurs, mais Il la refusa : Il voulait souffrir en pleine connaissance. A sept reprises Il parla sur la croix, en sept courtes phrases, et puis mourut vers 3 heures de l'après-midi.

Telles sont, résumées brièvement, les dernières heures de Notre-Seigneur. Mais pour découvrir dans ces paroles incolores l'abîme de souffrances physiques et morales, de douleurs, d'humiliations et de méchanceté humaine qui s'y trouve caché, il nous faut examiner de plus près telle et telle scènes de l'histoire de la Passion.

Approchons-nous donc d'un cœur compatissant et d'une âme émue du Christ qui souffre pour nous. Mettons-nous aux côtés du Sauveur, à l'heure où commence sa Passion : aux côtés du Christ, au mont des Oliviers.